



## SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

### Etat du tissu associatif et bilan de l'emploi du secteur non lucratif en 2013

#### En bref

Le Centre de ressources DLA (CRDLA) du champ social, médico-social et santé poursuit son partenariat avec l'association Recherches & Solidarités afin de mettre à la disposition des acteurs de l'accompagnement des associations de solidarité, des données sur la dynamique associative et en particulier sur l'emploi.

Dans cette fiche, vous trouverez les dernières informations disponibles concernant le tissu associatif et la dynamique de création d'association, ainsi qu'un bilan de l'emploi en 2013 pour l'ensemble du champ sanitaire et social, au niveau national et territorial.

#### Plan

##### I- Le tissu associatif sanitaire et social

1. « Le monde connu des associations »
2. La dynamique de créations d'associations

##### II- Le bilan de l'emploi du secteur privé non lucratif sanitaire et social en 2013

1. Le périmètre d'observation
2. Les chiffres clés du secteur privé non lucratif sanitaire et social en 2013
3. Le bilan national de l'emploi en 2013
4. L'évolution nationale de l'emploi entre 2000 et 2013
5. La répartition territoriale de l'emploi et des établissements employeurs en 2013

#### En collaboration avec



Marie Duros, Cécile Bazin (directrice), Jacques Malet (président) et Amadou BA de Recherches & Solidarités

Le Centre de ressources DLA (CRDLA) de l'action sociale, médico-sociale et de la santé est porté par l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés à but non lucratif sanitaires et sociaux). Il est une partie prenante du Dispositif local d'accompagnement (DLA), dispositif national d'appui aux activités et services d'utilité sociale. Dans le cadre de cette mission, le CRDLA propose notamment des « fiches pratiques » pour outiller les associations et les différents acteurs de l'accompagnement dans leur démarche de pérennisation des activités et des emplois.

Plus d'informations sur ce dispositif : <http://www.avise.org>  
Plus d'information sur l'Uniopss : <http://www.uniopss.asso.fr>



## I- Le tissu associatif sanitaire et social

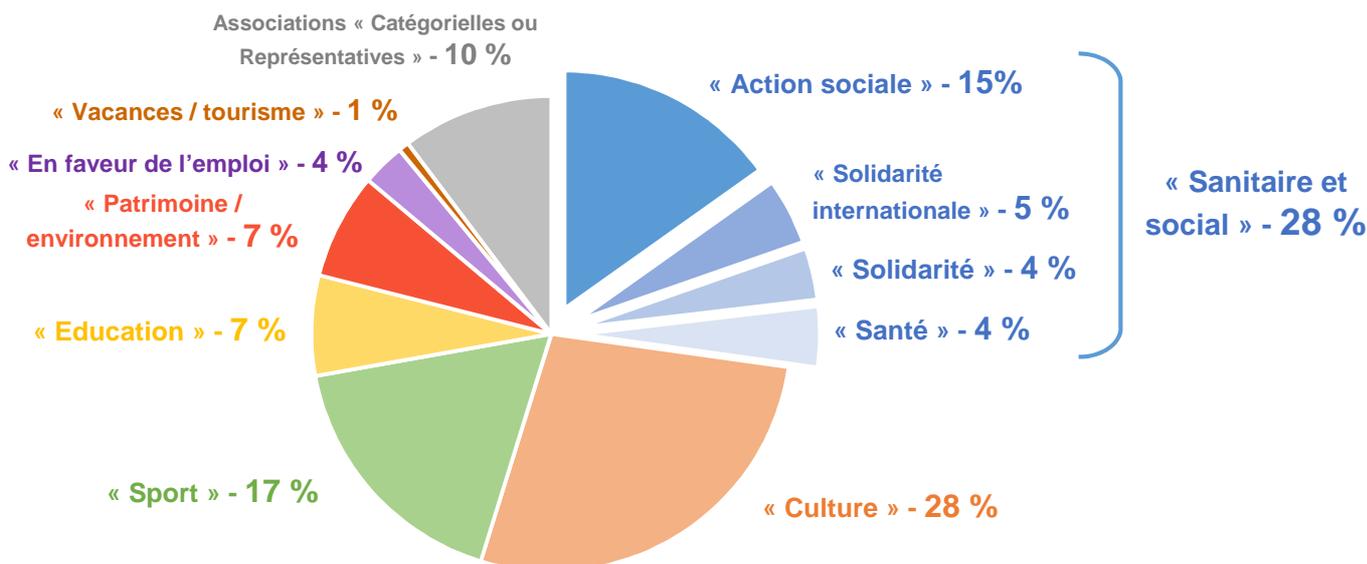
### Précision méthodologique :

- Les données de cette partie sont issues du Journal Officiel des associations.
- Chaque association peut y être répertoriée dans 1, 2 voire 3 thèmes, selon son objet.
- Dans cette première partie, il s'agit de données concernant les associations. Ces dernières peuvent gérer chacune plusieurs établissements associatifs.

### 1. « Le monde connu des associations »

L'étude de ce que l'on peut appeler « le monde connu des associations » s'appuie sur une coopération de *Recherches & Solidarités* avec *Fédération Asso 1901* qui réalise un travail fin de repérage des créations et modifications d'associations, enregistrées au Journal Officiel. Ce travail permet notamment d'**identifier les associations toujours en activité aujourd'hui**.

**Graphique 1 – Répartition, selon les activités, des associations inscrites au Journal Officiel et identifiées comme toujours en activité**



Source : Fédération Asso 1901. Traitement : Recherches & Solidarités. France entière hors Alsace – Moselle (droit local).

### Ce que recouvrent les thèmes du JO que l'on a décidés d'identifier comme faisant partie du champ sanitaire et social :

Action sociale : « enfance, adolescence et jeunes », « entraide, insertion, familles », « personnes âgées ou adultes », « services et établissements médico-sociaux », etc.

Solidarité internationale : « accueil, hébergements », « coopération internationale », « échanges culturels », « humanitaire », etc.

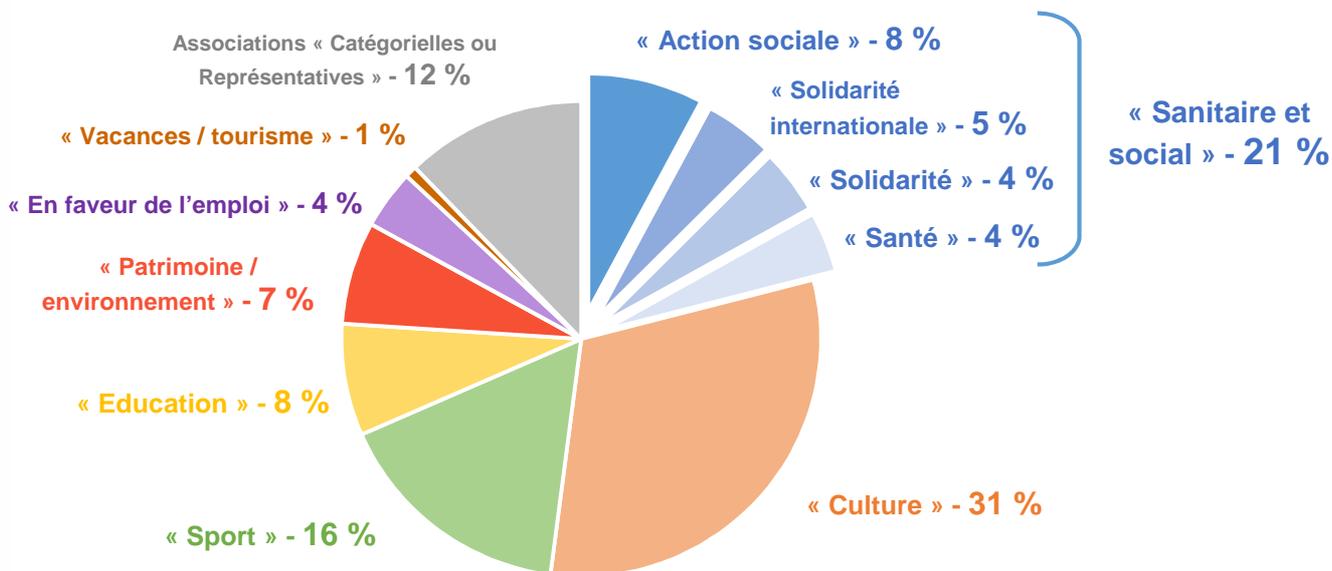
Solidarité : « citoyenneté », « solidarité », etc.

Santé : « connaissances et lutte contre les maladies rares », « dépendances », « droits des usagers de la santé », « gestion d'établissements », « handicaps », « soins à domicile », etc.

Le champ sanitaire et social représente environ **28% des associations identifiées comme « actives »**.

## 2. La dynamique de créations d'associations

**Graphique 2 – Part des inscriptions d'associations au Journal Officiel, entre 2007 et 2013, selon les activités**



Source : Journal Officiel. Traitement : Recherches & Solidarités. France entière hors Alsace – Moselle (droit local).

Le champ sanitaire et social représente environ **21% des inscriptions enregistrées au Journal Officiel** entre 2007 et 2013.

**Une plus grande stabilité du tissu associatif dans le champ « Action sociale » ?**

*Pour les champs « Solidarité internationale », « Solidarité » et « Santé », la part des créations d'association est globalement identique à celle correspondant aux associations repérées comme « actives ». L'item « Action sociale », qui regroupe notamment les associations gérant des établissements sociaux et médico-sociaux, fait office d'exception avec une part de nouvelles inscriptions au Journal Officiel (8%) bien moins importante que celle liée aux associations toujours en activité (15%). Cet écart pourrait s'expliquer par une plus grande permanence des associations existantes.*

## II- Bilan de l'emploi dans le secteur non lucratif sanitaire et social en 2013

### 1. Le périmètre d'observation

#### A. Les établissements employeurs

L'unité de compte est l'établissement, en sachant qu'une association ou une fondation peut gérer plusieurs établissements. Ils sont identifiés à partir de leur numéro SIRET.

S'appuyant sur les données recueillies par le réseau Acooss-Urssaf et la Caisse Centrale de la Mutualité Agricole, les établissements comptabilisés sont ceux ayant employé au moins un salarié au cours de l'année. Un établissement est compté au prorata du nombre de trimestres au cours desquels la masse salariale était positive : 0,25 pour un trimestre, 0,5 pour deux trimestres, etc.

Concernant la donnée « emploi », qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, ce sont les contrats qui sont comptabilisés. Les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat comme les stagiaires. Sont en revanche comptabilisés les différents contrats aidés, ainsi que les bénéficiaires de l'aide par le travail, sans que l'on puisse cependant les distinguer des autres salariés.

#### B. Les activités entrant dans le champ sanitaire et social

Concernant les secteurs d'activités, le périmètre d'observation a été délimité à partir de la nomenclature d'activité française (NAF) qui réunit les codes APE<sup>1</sup> attribués par l'Insee à tous les établissements employant des salariés.

Les secteurs d'activités retenus sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1 – Correspondances entre les secteurs d'activité des établissements et les codes APE de l'Insee.**

Secteurs d'activité des établissements	Codes APE correspondants
<b>Santé</b>	<b>Division 86</b>
<b>Hébergement médico-social</b>	<b>Division 87</b>
dont Hébergement médicalisé pour personnes âgées	8710 A
dont Hébergement médicalisé pour enfants en situation de handicap	8710 B
dont Hébergement médicalisé pour adultes en situation de handicap et autres	8710 C
dont Hébergement social pour personnes en situation de handicap mental	8720 A
dont Hébergement social pour toxicomanes	8720 B
dont Hébergement social pour personnes âgées	8730 A
dont Hébergement social pour personnes en situation de handicap physique	8730 B
dont Hébergement social pour enfants en difficulté	8790 A
dont Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	8790 B
<b>Action sociale sans hébergement</b>	<b>Division 88</b>
dont Aide à domicile	8810 A
dont Accueil et accompagnement d'adultes en situation de handicap ou personnes âgées	8810 B
dont Aide par le travail	8810 C
dont Accueil de jeunes enfants	8891 A
dont Accueil et accompagnement d'enfants en situation de handicap	8891 B
dont Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	8899 A
dont Action sociale sans hébergement n.c.a.*	8899 B

\* non classé ailleurs. Source : Insee

<sup>1</sup> APE = Activité Principale Exercée

**Précision méthodologique :**

*Un travail de plusieurs années, mené en coopération entre les équipes de l'Acoss, de R&S et de l'Insee a permis en 2013 de reclasser, dans des codes APE appropriés, une partie importante des établissements dits « non classés ailleurs » caractérisés à tort dans la moitié des cas environ. Ce reclassement concerne plus de 700 établissements importants du secteur sanitaire et social, représentant près de 30 000 salariés.*

*En accord avec l'Acoss, une rétopolation a été effectuée pour prendre en compte ce reclassement au niveau des années antérieures.*

**C. Le statut associatif ou de fondation**

Les établissements employeurs retenus sont liés à des structures appartenant aux catégories juridiques suivantes codifiées par l'Insee :

- Les associations non déclarées (code 9210)
- Les associations déclarées (code 9220)
- Les associations déclarées « entreprises d'insertion par l'économie » (code 9221)
- Les associations intermédiaires (code 9222)
- Les associations d'utilité publique (code 9230)
- Les associations de droit local (code 9260)
- Les fondations (code 9300)

**Attention :**

*Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.*

**2. Les chiffres clés du secteur privé non lucratif sanitaire et social en 2013**

Dans le champ privé non lucratif (associations et fondations), le secteur sanitaire et social représente en France :

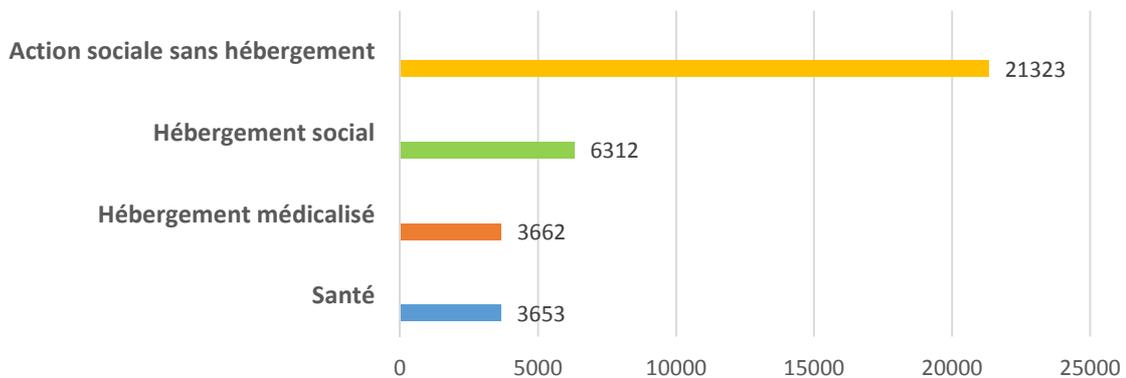
- Près de **35 000 établissements employeurs**  
*Soit 21% des établissements employeurs du secteur non lucratif*
- Près de **1,1 million de salariés**  
*Soit 58% des salariés du secteur non lucratif*
- Plus de **22,5 milliards d'euros de masse salariale**  
*Soit 58% de la masse salariale du secteur non lucratif*
- En moyenne **31,5 salariés par établissement**

### 3. Le bilan national de l'emploi en 2013

#### A. Les établissements employeurs du secteur privé non lucratif sanitaire et social en 2013

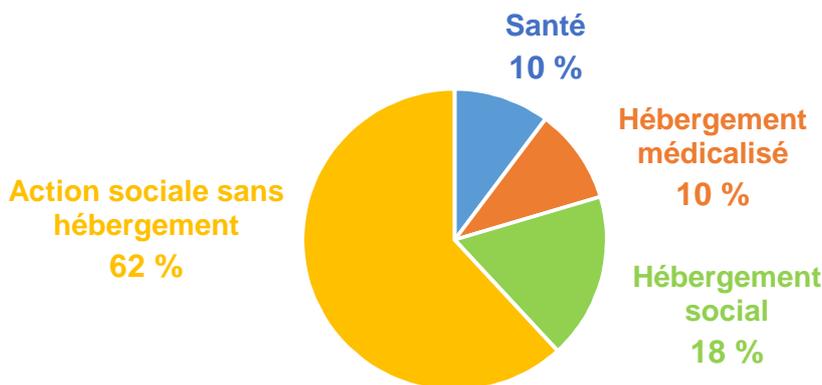
→ Près de **35 000 établissements employeurs** dans le champ privé non lucratif sanitaire et social.

**Graphique 3** – Nombre d'établissements employeurs gérés par une association ou fondation en 2013, selon les secteurs, dans le champ sanitaire et social



Sources : Acoiss-Urssaf et MSA. Traitement : Recherches & Solidarités.

**Graphique 4** – Répartition des établissements employeurs gérés par une association ou une fondation en 2013, selon les secteurs, dans le champ sanitaire et social



Sources : Acoiss-Urssaf et MSA. Traitement : Recherches & Solidarités.

**L'action sociale sans hébergement représente plus de 6 établissements employeurs sur 10** dans le champ privé non lucratif sanitaire et social.

**Une part importante d'établissements employeurs dans l'aide à domicile et l'accueil de jeunes enfants**

Dans le secteur de l'action sociale sans hébergement, l'aide à domicile et l'accueil de jeunes enfants occupent une place importante.

- L'aide à domicile regroupe environ **4350 établissements employeurs**, soit plus de **20% de l'action sociale sans hébergement**.
- L'accueil de jeunes enfants représente pas loin de **3600 établissements employeurs**, soit près de **17% de l'action sociale sans hébergement**.

**Tableau 2 – Répartition des établissements employeurs gérés par une association ou une fondation en 2013, selon les secteurs et sous-secteurs, dans le champ sanitaire et social**

Secteurs d'activité	Régime général	Régime agricole	Total	Répartition (en %)
<b>Santé</b>	3 641	12	3 653	10,2%
<b>Hébergement médicalisé</b>				
Pour personnes âgées	1 695	3	1 698	4,7%
Pour enfants en situation de handicap	1 310	-	1 310	3,6%
Pour adultes en situation de handicap et autres	655	NC	NC	1,8%
<b>Sous-total Hébergement médicalisé</b>	<b>3 659</b>	<b>3</b>	<b>3 662</b>	<b>10,2%</b>
<b>Hébergement social</b>				
Pour personnes en situation de handicap mental	2036	12	2 048	5,7%
Pour toxicomanes	139	-	139	0,4%
Pour personnes âgées	692	37	729	2,2%
Pour personnes en situation de handicap physique	253	6	259	0,8%
Pour enfants en difficulté	1461	3	1 464	4,1%
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	1671	3	1 674	4,6%
<b>Sous-total Hébergement social</b>	<b>6 251</b>	<b>61</b>	<b>6 312</b>	<b>17,8%</b>
<b>Action sociale sans hébergement</b>				
Aide à domicile	4066	285	4 351	13,6%
Accueil et accompagnement d'adultes en situation de handicap ou pers. âgées (1)	687	5	692	1,9%
Aide par le travail	2019	85	2 104	6,3%
Accueil de jeunes enfants	3574	12	3586	9,9%
Accueil et accompagnement d'enfants en situation de handicap	985	NC	NC	2,7%
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	543	NC	NC	1,5%
Action sociale sans hébergement n.c.a.*	8934	129	9063	24,7%
<b>Sous-total Action sociale sans hébergement</b>	<b>20 807</b>	<b>516</b>	<b>21 323</b>	<b>61,9%</b>
<b>Ensemble sanitaire et social</b>	<b>34 358</b>	<b>592</b>	<b>34 950</b>	<b>100,0%</b>

\* non classé ailleurs.

*Attention* : ces données concernent les établissements. Une association ou une fondation peut avoir en charge plusieurs établissements.

(1) Une analyse détaillée des établissements classés sous ce code montre que la plupart concernent l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées, et de façon marginale des adultes handicapés.

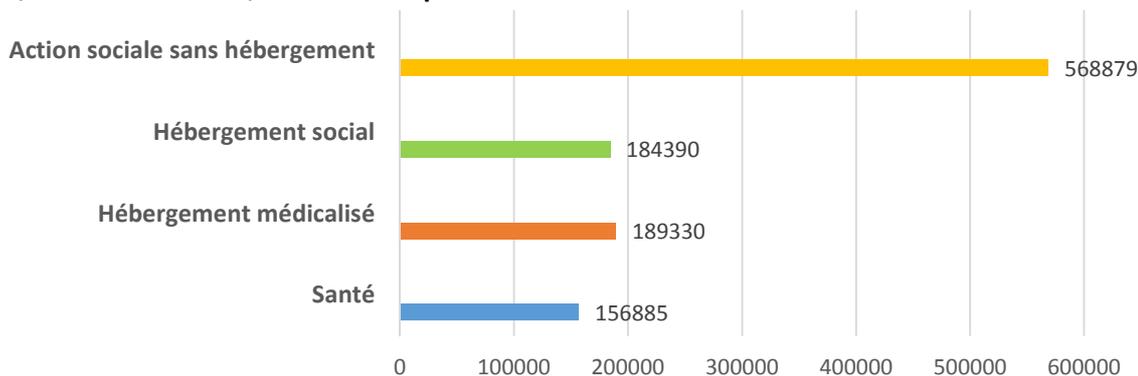
NC : non communicables en respect du secret statistique.

Sources : Acooss-Urssaf et MSA – Traitement R&S.

**B. Les salariés du secteur privé non lucratif sanitaire et social en 2013**

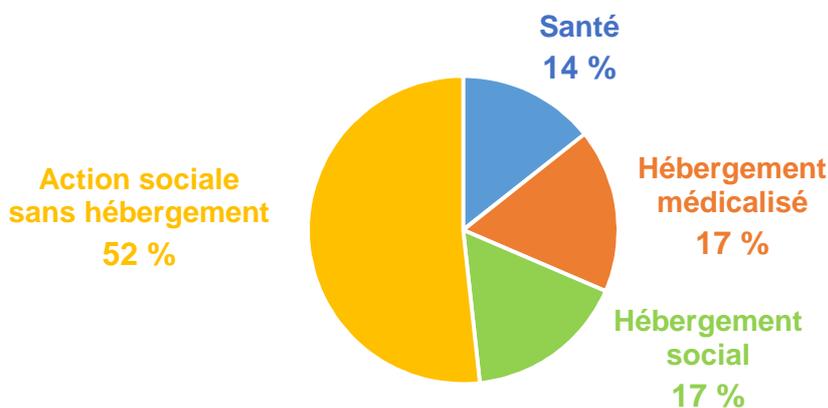
→ Près de **1,1 million de salariés** dans le champ privé non lucratif sanitaire et social.

**Graphique 5 – Nombre de salariés d'établissements gérés par une association ou une fondation en 2013, selon les secteurs, dans le champ sanitaire et social**



Sources : Acooss-Urssaf et MSA. Traitement : Recherches & Solidarités.

**Graphique 6 – Répartition des salariés d'établissements gérés par une association ou fondation en 2013, selon les secteurs, dans le champ sanitaire et social**



L'action sociale sans hébergement représente plus d'1 salarié sur 2 dans le champ privé non lucratif sanitaire et social.

Sources : Acooss-Urssaf et MSA. Traitement : Recherches & Solidarités.

**Une part importante de salariés dans l'aide à domicile et l'aide par le travail**

Dans le secteur de l'action sociale sans hébergement, c'est l'aide à domicile et l'aide par le travail qui occupent la place la plus importante.

→ L'aide à domicile représente plus de 185 000 salariés, soit près d'1/3 des salariés de l'action sociale sans hébergement.

→ L'aide par le travail affiche plus de 142 000 salariés, soit 1/4 des salariés de l'action sociale sans hébergement. Attention, ces données ne distinguent pas les travailleurs sociaux des travailleurs en situation de handicap.

**Tableau 3 – Répartition des salariés d'établissements gérés par une association ou une fondation en 2013, selon les secteurs et sous-secteurs, dans le champ sanitaire et social**

Secteurs d'activité	Régime général	Régime agricole	Total	Répartition (en %)
Santé	156 046	839	156 885	14,3%
<b>Hébergement médicalisé</b>				
Pour personnes âgées	83 130	76	83 205	7,6%
Pour enfants en situation de handicap	68 238	-	68 238	6,2%
Pour adultes en situation de handicap et autres	37 869	17	37 887	3,4%
<b>Sous-total Hébergement médicalisé</b>	<b>189 237</b>	<b>93</b>	<b>189 330</b>	<b>17,2%</b>
<b>Hébergement social</b>				
Pour personnes en situation de handicap mental	68 940	112	69 053	6,3%
Pour toxicomanes	3 196	-	3 196	0,3%
Pour personnes âgées	19 856	316	20 172	1,8%
Pour personnes en situation de handicap physique	10 610	209	10 818	1,0%
Pour enfants en difficulté	47 313	23	47 336	4,3%
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	33 721	95	33 816	3,1%
<b>Sous-total Hébergement social</b>	<b>183 636</b>	<b>754</b>	<b>184 390</b>	<b>16,8%</b>
<b>Action sociale sans hébergement</b>				
Aide à domicile	174 831	10 521	185 352	16,9%
Accueil et accompagnement d'adultes en situation de handicap ou pers. âgées	9 082	68	9 150	0,8%
Aide par le travail	140 870	1 493	142 364	12,9%
Accueil de jeunes enfants	39 938	141	40 079	3,6%
Accueil et accompagnement d'enfants en situation de handicap	26 795	NC	NC	2,4%
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	12 778	NC	NC	1,2%
Action sociale sans hébergement n.c.a.*	149 172	3 176	152 347	13,9%
<b>Sous-total Action sociale sans hébergement</b>	<b>553 466</b>	<b>15 413</b>	<b>568 879</b>	<b>51,7%</b>
<b>Ensemble sanitaire et social</b>	<b>1 082 384</b>	<b>17 099</b>	<b>1 099 483</b>	<b>100,0%</b>

\* non classé ailleurs.

NC : données non communicables en respect du secret statistique.

Sources : AcoSS-Urssaf et MSA – Traitement R&S.

**Moins de salariés dans l'accueil de jeunes enfants au regard du nombre important d'établissements employeurs**

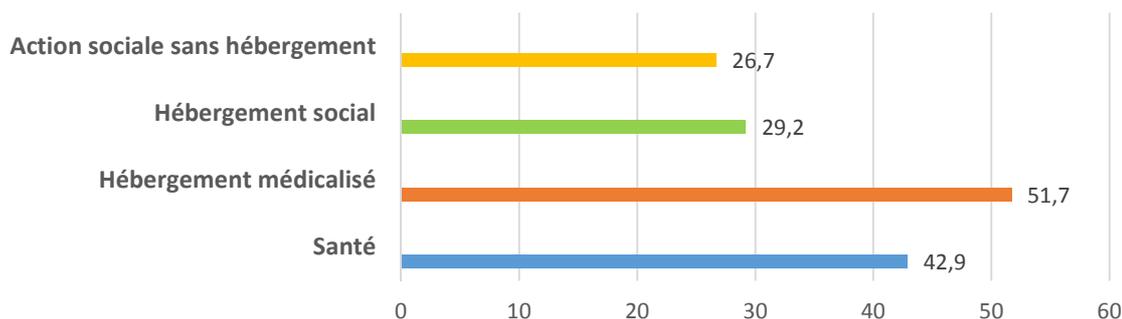
L'accueil de jeunes enfants présente environ **40 000 salariés** alors que l'on comptabilise **plus de 3500 établissements employeurs**. Ceci s'explique par la **taille plus petite des structures** qui développent ce type d'activité.

(A ce niveau, voir le point suivant : C. La taille moyenne des établissements)

**C. La taille moyenne des établissements du secteur privé non lucratif sanitaire et social en 2013**

→ En moyenne **31,5 salariés par établissement** dans le champ privé non lucratif sanitaire et social.

**Graphique 7 – Nombre moyen de salariés dans les établissements gérés par une association ou une fondation en 2013, selon les secteurs, dans le champ sanitaire et social**



Source : Acooss-Urssaf et MSA. Traitement : Recherches & Solidarités.

C'est dans **l'hébergement médicalisé** que l'on retrouve en moyenne les **établissements les plus importants** avec une moyenne de **52 salariés**.

**Sur l'ensemble du champ sanitaire et social, les établissements gérés par une fondation comptent en moyenne plus du double de salariés en comparaison de ceux gérés par une association**

- Dans le secteur de la **santé**, en moyenne **169 salariés par établissement**
- Dans **l'hébergement médicalisé**, en moyenne **62 salariés par établissement**
- Dans **l'hébergement social**, en moyenne **44 salariés par établissement**
- Dans **l'action sociale sans hébergement**, en moyenne **46 salariés par établissement**

**Pour autant, la taille des établissements gérés par une fondation impacte peu la taille moyenne pour l'ensemble privé non lucratif**

Part des établissements gérés par une fondation :

- **Santé = 4%**
- **Hébergement médicalisé = environ 6%**
- **Hébergement social = environ 4%**
- **Action sociale sans hébergement = 1%**

Sources : Acooss-Urssaf et MSA. Traitement : Recherches & Solidarités.

**Tableau 4 – Nombre moyen de salariés dans les établissements gérés par une association ou une fondation en 2013, selon les secteurs et sous-secteurs, dans le champ sanitaire et social**

Secteurs d'activité	Ensemble privé non lucratif
<b>Santé</b>	<b>42,9</b>
<b>Hébergement médicalisé</b>	
Pour personnes âgées	49,0
Pour enfants en situation de handicap	52,1
Pour adultes en situation de handicap et autres	57,8
<b>Sous-total Hébergement médicalisé</b>	<b>51,7</b>
<b>Hébergement social</b>	
Pour personnes en situation de handicap mental	33,7
Pour toxicomanes	23,1
Pour personnes âgées	27,7
Pour personnes en situation de handicap physique	41,7
Pour enfants en difficulté	32,3
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	20,2
<b>Sous-total Hébergement social</b>	<b>29,2</b>
<b>Action sociale sans hébergement</b>	
Aide à domicile	42,6
Accueil et accompagnement d'adultes en situation de handicap ou pers. âgées	13,2
Aide par le travail	67,7
Accueil de jeunes enfants	11,2
Accueil et accompagnement d'enfants en situation de handicap	27,2
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	23,5
Action sociale sans hébergement n.c.a.*	16,8
<b>Sous-total Action sociale sans hébergement</b>	<b>26,7</b>
<b>Ensemble sanitaire et social</b>	<b>31,5</b>

\* non classé ailleurs

Sources : Acoess-Urssaf et MSA – Traitement Recherches & Solidarités.

**L'accueil de jeunes enfants est caractérisé par des établissements de plus petite taille**

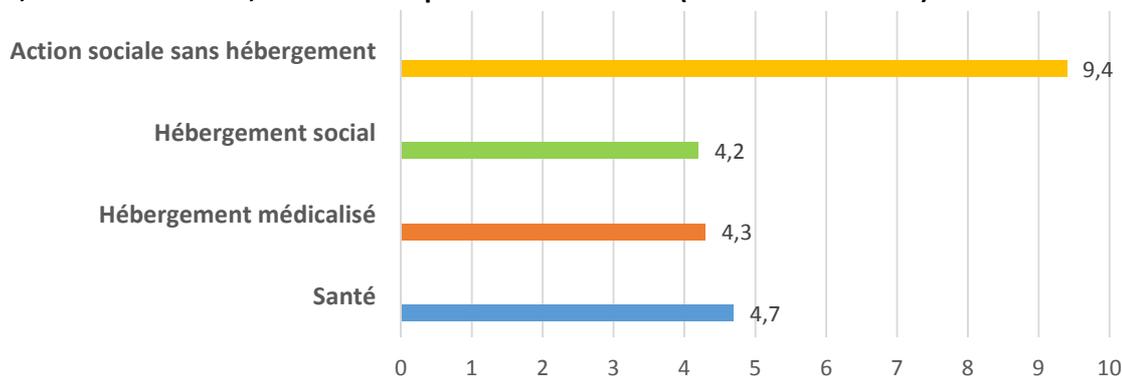
En effet, les établissements de ce secteur ont en moyenne 11 salariés.

**L'aide par le travail se présente comme le secteur ayant les établissements les plus importants en nombre de salariés.** Attention, ce bilan ne différencie pas les travailleurs sociaux des travailleurs en situation de handicap.

**D. La masse salariale des établissements employeurs du secteur privé non lucratif sanitaire et social en 2013**

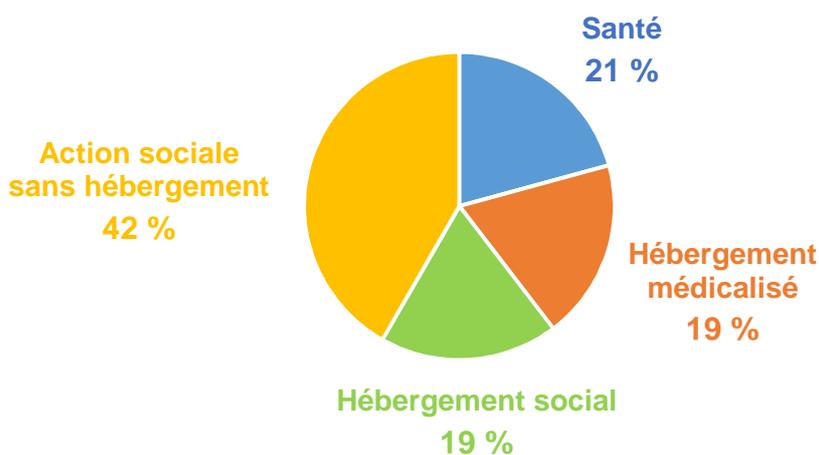
→ Plus de **22,5 milliards d'euros de masse salariale** dans le champ privé non lucratif sanitaire et social.

**Graphique 8 – Masses salariales des établissements gérés par une association ou une fondation en 2013, selon les secteurs, dans le champ sanitaire et social (en millions d'euros)**



Sources : Acooss-Urssaf et MSA. Traitement : Recherches & Solidarités.

**Graphique 9 – Répartition des masses salariales des établissements gérés par une association ou une fondation en 2013, selon les secteurs, dans le champ sanitaire et social**



Avec ses 14% de salariés, la santé représente 21% de la masse salariale du champ privé non lucratif sanitaire et social.

Sources : Acooss-Urssaf et MSA. Traitement : Recherches & Solidarités.

**Alors que l'action sociale sans hébergement représente 52% des salariés, elle ne représente que 42% de la masse salariale**

Cet écart s'explique par les secteurs les plus importants en termes d'emplois au sein de l'action sociale sans hébergement :

- L'aide à domicile = 17% des salariés / 11% de la masse salariale (83% de contrats à temps partiel)
- L'aide par le travail = 13% des salariés / 9% de la masse salariale (dont celle des travailleurs en situation de handicap)

**Tableau 5 – Masses salariales dans les établissements gérés par une association ou une fondation en 2013, selon les secteurs et sous-secteurs, dans le champ sanitaire et social (en milliers d'euros)**

Secteurs d'activité	Régime général	Régime agricole	Total	Répartition de la masse salariale (en %)	Répartition des salariés (en%)
<b>Santé</b>	<b>4 654 747</b>	<b>19 665</b>	<b>4 674 412</b>	<b>20,7%</b>	<b>14,3%</b>
<b>Hébergement médicalisé</b>					
Pour personnes âgées	1 848 824	1653	1 850 477	8,2%	7,6%
Pour enfants en situation de handicap	1 556 554	-	1 556 554	6,9%	6,2%
Pour adultes en situation de handicap et autres	860 531	432	860 963	3,8%	3,4%
<b>Sous-total Hébergement médicalisé</b>	<b>4 265 909</b>	<b>2 085</b>	<b>4 267 995</b>	<b>18,9%</b>	<b>17,2%</b>
<b>Hébergement social</b>					
Pour personnes en situation de handicap mental	1 510 401	2 225	1 512 627	6,7%	6,3%
Pour toxicomanes	85 508	-	85 508	0,4%	0,3%
Pour personnes âgées	437 320	4 986	442 306	2,0%	1,8%
Pour personnes en situation de handicap physique	211 740	4 757	216 497	1,0%	1,0%
Pour enfants en difficulté	1 188 784	471	1 189 255	5,3%	4,3%
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	736 276	1 143	737 419	3,3%	3,1%
<b>Sous-total Hébergement social</b>	<b>4 170 029</b>	<b>13 582</b>	<b>4 183 611</b>	<b>18,6%</b>	<b>16,8%</b>
<b>Action sociale sans hébergement</b>					
Aide à domicile	2 424 678	109 090	2 533 768	11,2%	16,9%
Accueil et accompagnement d'adultes en situation de handicap ou pers. âgées	192 132	1 280	193 412	0,9%	0,8%
Aide par le travail	2 005 867	27 079	2 032 947	9,0%	12,9%
Accueil de jeunes enfants	707 665	2 177	709 842	3,2%	3,6%
Accueil et accompagnement d'enfants en situation de handicap	621 674	NC	NC	2,8%	2,4%
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	303 377	NC	NC	1,3%	1,2%
Action sociale sans hébergement n.c.a.*	2 970 452	36 896	3 007 348	13,3%	13,9%
<b>Sous-total Action sociale sans hébergement</b>	<b>9 225 845</b>	<b>176 780</b>	<b>9 402 625</b>	<b>41,7%</b>	<b>51,7%</b>
<b>Ensemble sanitaire et social</b>	<b>22 316 530</b>	<b>212 112</b>	<b>22 528 642</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

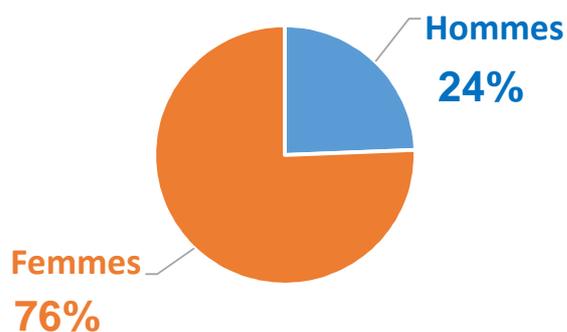
\* non classé ailleurs. Sources : AcoSS-Urssaf et MSA – Traitement Recherches & Solidarités.

**Regarder les caractéristiques de l'emploi permet d'expliquer les écarts de masses salariales**

Les spécificités de l'emploi dans chaque secteur (salaires, qualifications, emplois aidés, temps de travail, âge, genre, etc.) expliquent ces écarts entre la répartition du nombre de salariés et celle de la masse salariale.

**E. Quelques caractéristiques de l'emploi dans le secteur associatif sanitaire et social**

**Graphique 10** – Répartition par genre des salariés présents au 31 décembre 2011 dans les établissements associatifs du secteur sanitaire et social



Source : Acooss-Urssaf – Traitement R&S

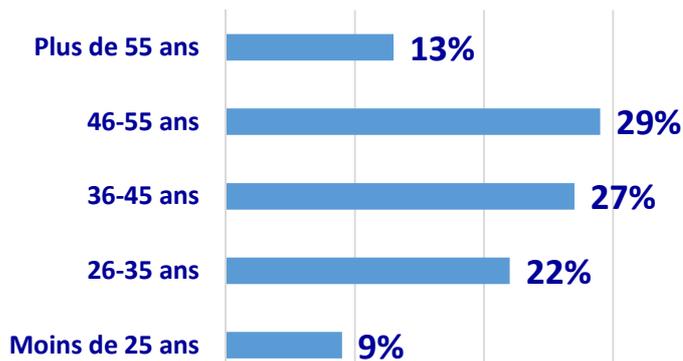
Dans l'ensemble du secteur associatif sanitaire et social, **les femmes sont 3 fois plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi.**

**L'aide à domicile et l'accueil de jeunes enfants sont les secteurs les plus féminisés**

- Aide à domicile = 97% des salariés sont des femmes
- Accueil de jeunes enfants = 95% des salariés sont des femmes

**Graphique 11** – Répartition par âge des salariés présents au 31 décembre 2011 dans les établissements associatifs du secteur sanitaire et social

Dans l'ensemble du secteur associatif sanitaire et social, **plus de 13% des salariés ont plus de 55 ans, soit près de 133 000 départs à la retraite** dans les 10 prochaines années.



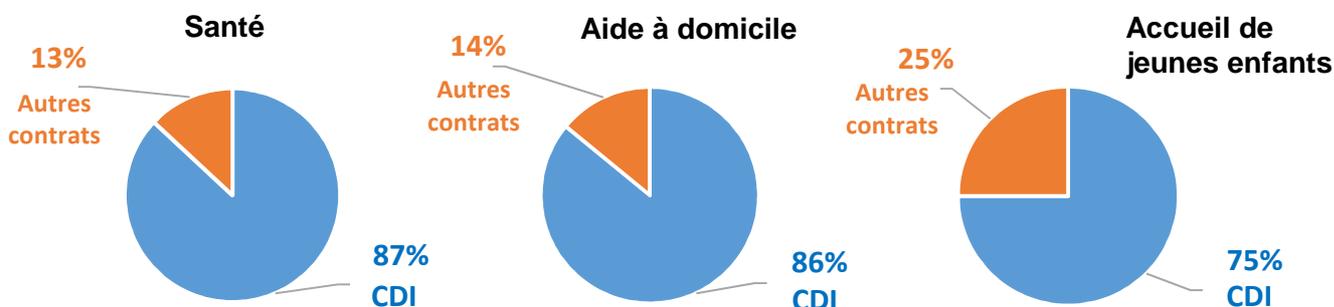
Source : Acooss-Urssaf. Traitement : R&S.

**Une exception à l'optimisme au niveau du renouvellement des salariés : 40% des médecins ont atteint 55 ans**

« [...] les médecins ont le taux de seniors le plus élevé. La part des salariés ayant atteint 60 ans laisse augurer des départs nombreux dans les dix prochaines années. Les effets de l'augmentation du numerus clausus n'étant pas immédiatement perceptibles, la question du renouvellement des personnels médicaux est posée. Les conventions avec la médecine libérale ou le secteur public sont des solutions déjà expérimentées. »

L'Observatoire & unifaf (2013). Enquête emploi 2012. Résultats et enseignements.

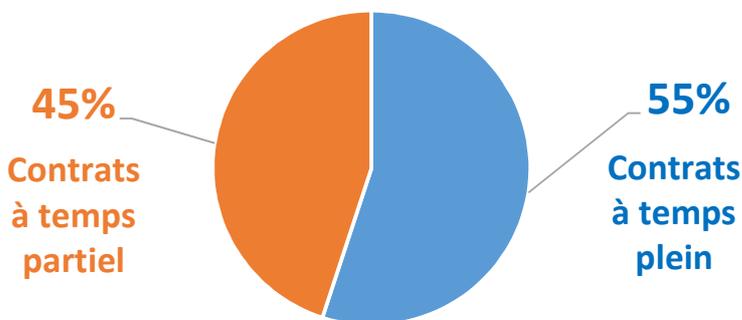
**Graphique 12 – Proportion de Contrats à Durée Indéterminée (CDI) pour les salariés présents au 31 décembre 2011 dans les établissements associatifs : l'exemple de 3 secteurs**



Source : Acooss-Urssaf. Traitement : R&S.

L'une des particularités du champ sanitaire et social est sa **forte proportion de CDI en comparaison de l'ensemble du secteur associatif (73%)**.

**Graphique 13 – Proportion de contrats à temps plein pour les salariés présents au 31 décembre 2011 dans les établissements associatifs du secteur sanitaire et social**



Source : Acooss-Urssaf – Traitement R&S

**Pas loin d'un contrat sur deux est à temps partiel dans le secteur associatif sanitaire et social.**

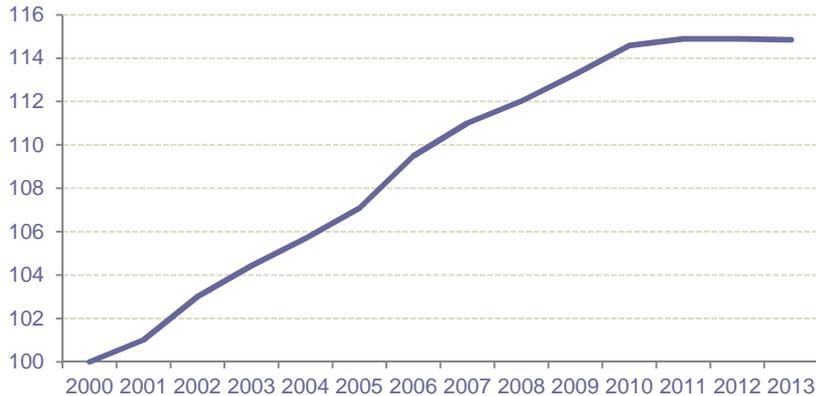
**Pour plus de détails concernant les caractéristiques de l'emploi dans le secteur associatif sanitaire et social**

➔ Fiche du CRDLA Social, médico-social, santé (mars 2014). « Qualification de l'emploi au 31 décembre 2011 ». En collaboration avec Recherches & Solidarités.

#### 4. L'évolution nationale de l'emploi entre 2000 et 2013

##### A. Evolution du nombre d'établissements employeurs et du nombre de salariés entre 2000 et 2013

**Graphique 14 – Evolution du nombre d'établissements employeurs gérés par une association ou une fondation entre 2000 et 2013 dans le champ sanitaire et social**

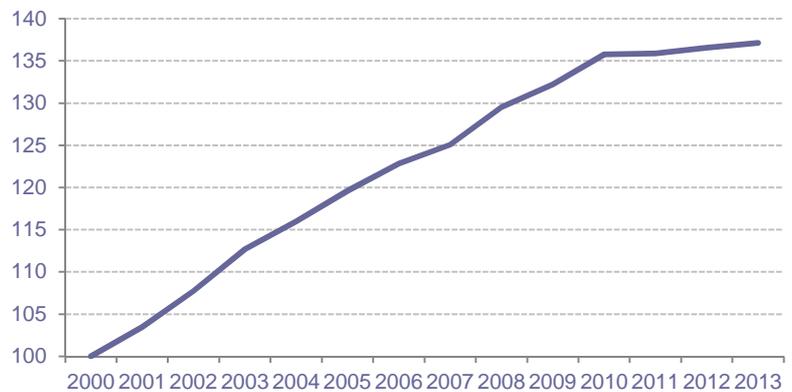


Une évolution du nombre d'établissements employeurs quasi nulle depuis 2010 dans le secteur privé non lucratif sanitaire et social.

Sources : Acooss-Urssaf et MSA – Traitement R&S.

**Graphique 15 – Evolution du nombre de salariés des établissements gérés par une association ou une fondation entre 2000 et 2013 dans le champ sanitaire et social**

L'année 2010 marque un coup d'arrêt à la croissance continue de l'emploi dans le secteur privé non lucratif sanitaire et social.



**L'année 2010 marque une rupture au niveau de la croissance de l'emploi pour l'ensemble du secteur privé non lucratif sanitaire et social**

De 2000 à 2010, la progression du nombre d'établissements employeurs se maintient aux environs de 1% par an. C'est durant l'année 2010 que cette évolution se ralentit nettement. Le solde 2011 varie à peine jusqu'en 2013, autour de 35 000 établissements employeurs.

De la même manière, le nombre de salariés a augmenté assez rapidement jusqu'en 2010, puis s'est interrompu brutalement. L'année 2012 est marquée par un léger sursaut (+0,5%), qui s'est prolongé en 2013 dans les mêmes proportions (+0,5%).

Cette tendance cache néanmoins des réalités diverses selon les différents secteurs du champ privé non lucratif sanitaire et social (voir tableau 6 ci-dessous).

**Tableau 6 – Evolution du nombre de salariés des établissements gérés par une association ou une fondation en 2013, selon les secteurs et sous-secteurs, dans le champ sanitaire et social**

Secteurs d'activité	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013
<b>Santé</b>	=	↗	↗	=	↘	- 0,4%
<b>Hébergement médicalisé</b>						
Pour personnes âgées	↗	↗	↗	↗	↗	3,1%
Pour enfants en situation de handicap	=	=	=	↘	↘	0,2%
Pour adultes en situation de handicap et autres	↗	↗	↗	↗	↗	5,1%
<b>Sous-total Hébergement médicalisé</b>	↗	↗	↗	↗	↗	2,4%
<b>Hébergement social</b>						
Pour personnes en situation de handicap mental	↗	↗	↗	↗	↗	1,3%
Pour toxicomanes	↗	↗	↘	↗	↗	1,1%
Pour personnes âgées	↗	↗	↗	↗	↗	2,5%
Pour personnes en situation de handicap physique	↗	↗	↗	↘	↘	5,1%
Pour enfants en difficulté	↗	↗	↗	=	=	1,5%
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	↗	↗	↗	=	↗	2,3%
<b>Sous-total Hébergement social</b>	↗	↗	↗	↗	↗	1,9%
<b>Action sociale sans hébergement</b>						
Aide à domicile	↗	↗	↗	↘	↘	- 2,0%
Accueil et accompagnement d'adultes en situation de handicap ou pers. âgées	↗	↗	↗	↗	↗	1,6%
Aide par le travail	↗	=	↗	↗	↗	0,8%
Accueil de jeunes enfants	↗	↗	↗	↗	↗	1,1%
Accueil et accompagnement d'enfants en situation de handicap	↗	=	=	=	↗	1,6%
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	=	↗	=	↗	↗	2,5%
Action sociale sans hébergement n.c.a.*	=	↗	↗	↘	=	0,0%
<b>Sous-total Action sociale sans hébergement</b>	↗	↗	↗	↘	=	- 0,2%
<b>Ensemble sanitaire et social</b>	↗	↗	↗	=	=	0,5%

\* non classé ailleurs. Sources : Acooss-Urssaf et MSA – Traitement R & S.

### Des évolutions de l'emploi différentes selon les secteurs d'activité

→ **Santé** : La perte de salariés amorcée entre 2011 et 2012 ralentit.

→ **Hébergement médicalisé** : L'augmentation du nombre de salariés s'accélère entre 2010 et 2013. Elle est liée à des augmentations conséquentes d'emplois dans le secteur de l'hébergement pour adultes en situation de handicap et pour personnes âgées.

→ **Hébergement social** : L'augmentation des emplois continue. Même si certains secteurs voient leur progression ralentir (pour personnes en situation de handicap mental ; pour toxicomanes), tous présentent une augmentation des emplois entre 2012 et 2013.

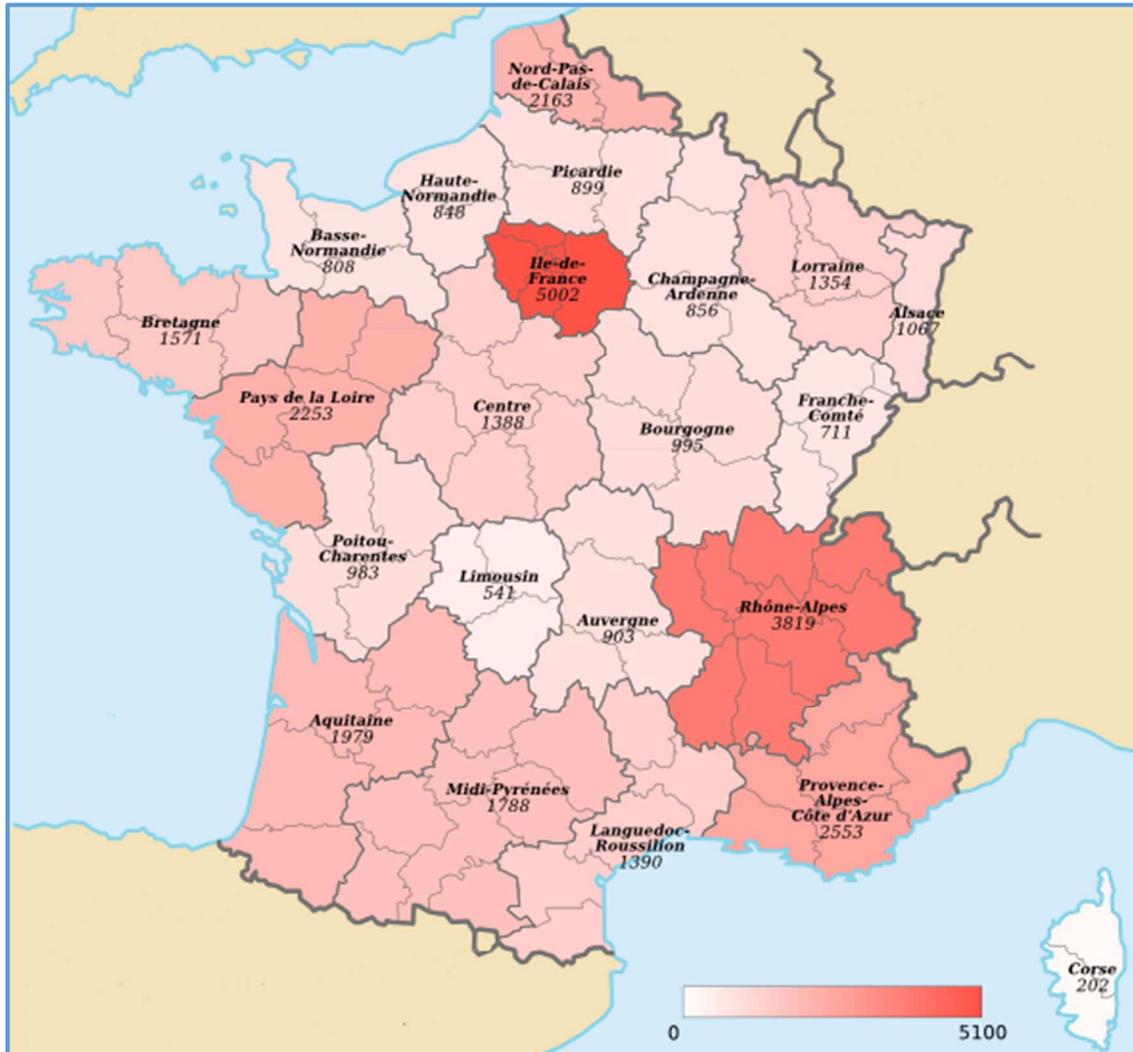
→ **Action sociale sans hébergement** : Le nombre d'emplois stagne globalement entre 2010 et 2013. Hormis pour l'accueil et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents, les autres secteurs ont vu leur progression du nombre de salariés ralentir entre 2011 et 2013. **L'aide à domicile est le secteur qui continue de perdre la part la plus importante d'emplois.**

**Attention** : Malgré des tendances positives dans certains secteurs, il est important d'observer l'évolution du nombre d'emplois au regard de l'évolution des besoins. Ces derniers se sont accrus ces dernières années, notamment depuis la crise de 2008 (voir par exemple la fiche du CRDLA (janvier 2014), « Hébergement social pour adultes et familles en difficultés. Bilan de l'emploi en 2012 »).

## 5. La répartition territoriale de l'emploi et des établissements employeurs du secteur privé non lucratif sanitaire et social en 2013

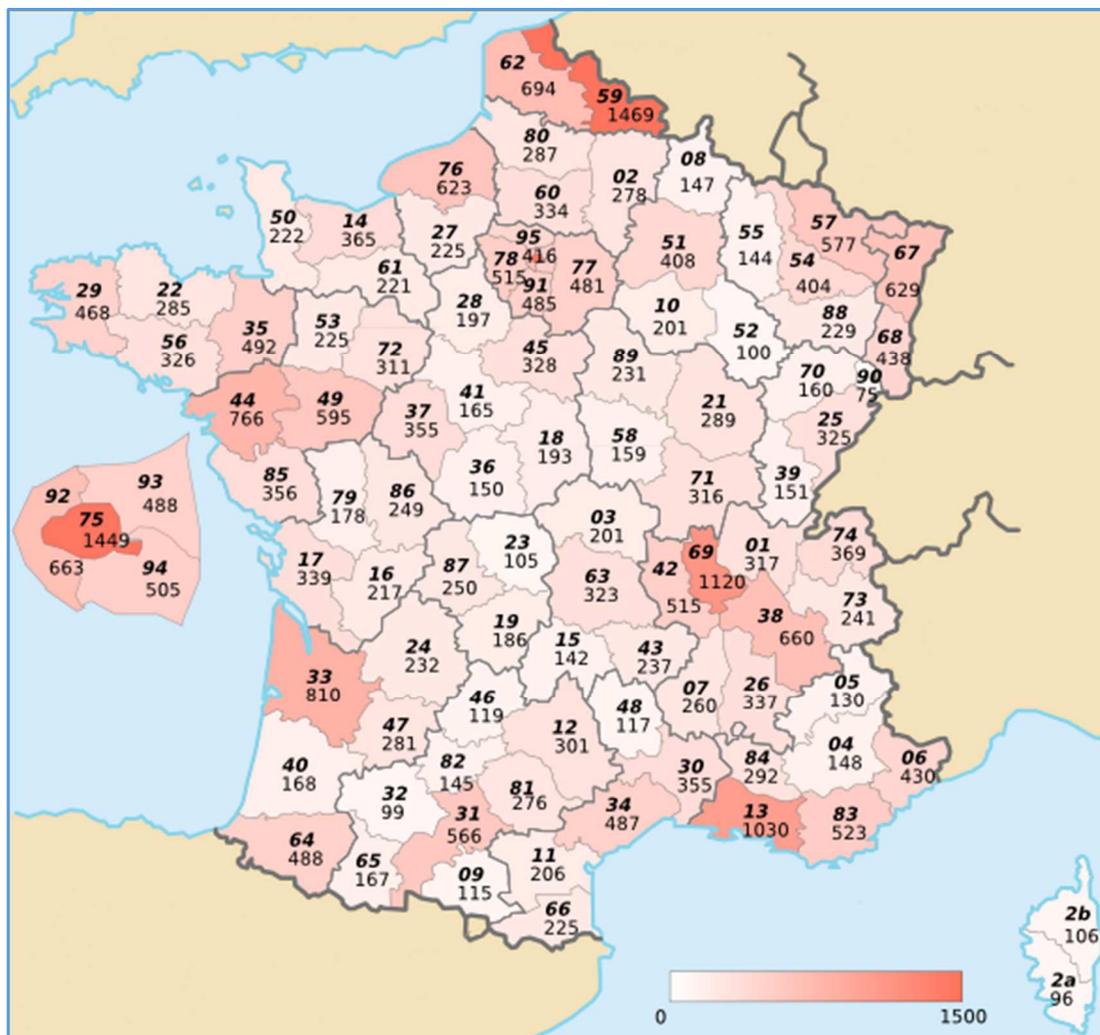
### A. Répartition des établissements employeurs gérés par une association ou une fondation dans le champ sanitaire et social

- Répartition régionale



Les 3 régions qui comptent **le plus d'établissements employeurs** dans le secteur privé non lucratif sanitaire et social sont l'**Ile-de-France**, **Rhône-Alpes** et **Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Celles qui en comptent **le moins** sont la **Corse**, le **Limousin** et la **Franche-Comté**.

▪ Répartition départementale

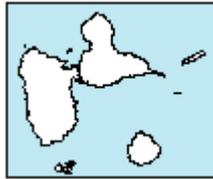


Il est possible d'observer certaines disparités départementales au sein de chaque région.

C'est le département du **Nord (59)** qui compte **le plus d'établissements employeurs**. Suivent Paris (75), le Rhône (69) et les Bouches du Rhône (13) qui font respectivement partie des 3 régions comptant le plus d'établissements employeurs (Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA).

Les départements présentant le **nombre le moins important d'établissements employeurs** sont le **Territoire de Belfort (90)**, la **Corse du Sud (2a)** et le **Gers (32)**.

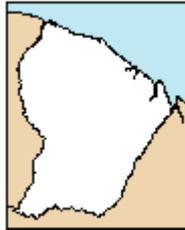
▪ **Les départements d'outre-mer**



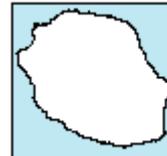
**Guadeloupe (9A)**  
248 établissements  
employeurs



**Martinique (9B)**  
196 établissements  
employeurs



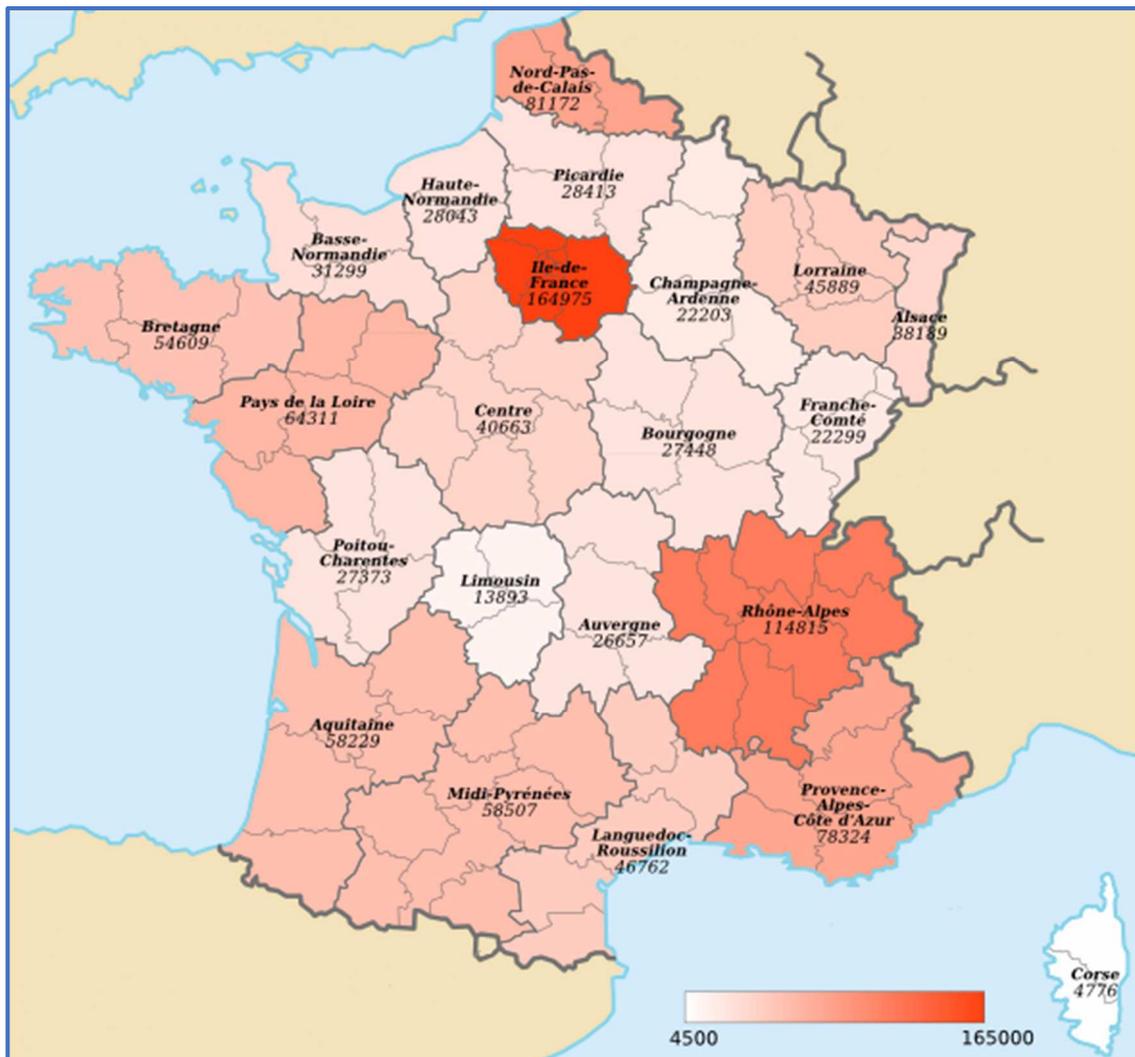
**Guyane (9C)**  
88 établissements  
employeurs



**Réunion (9D)**  
356 établissements  
employeurs

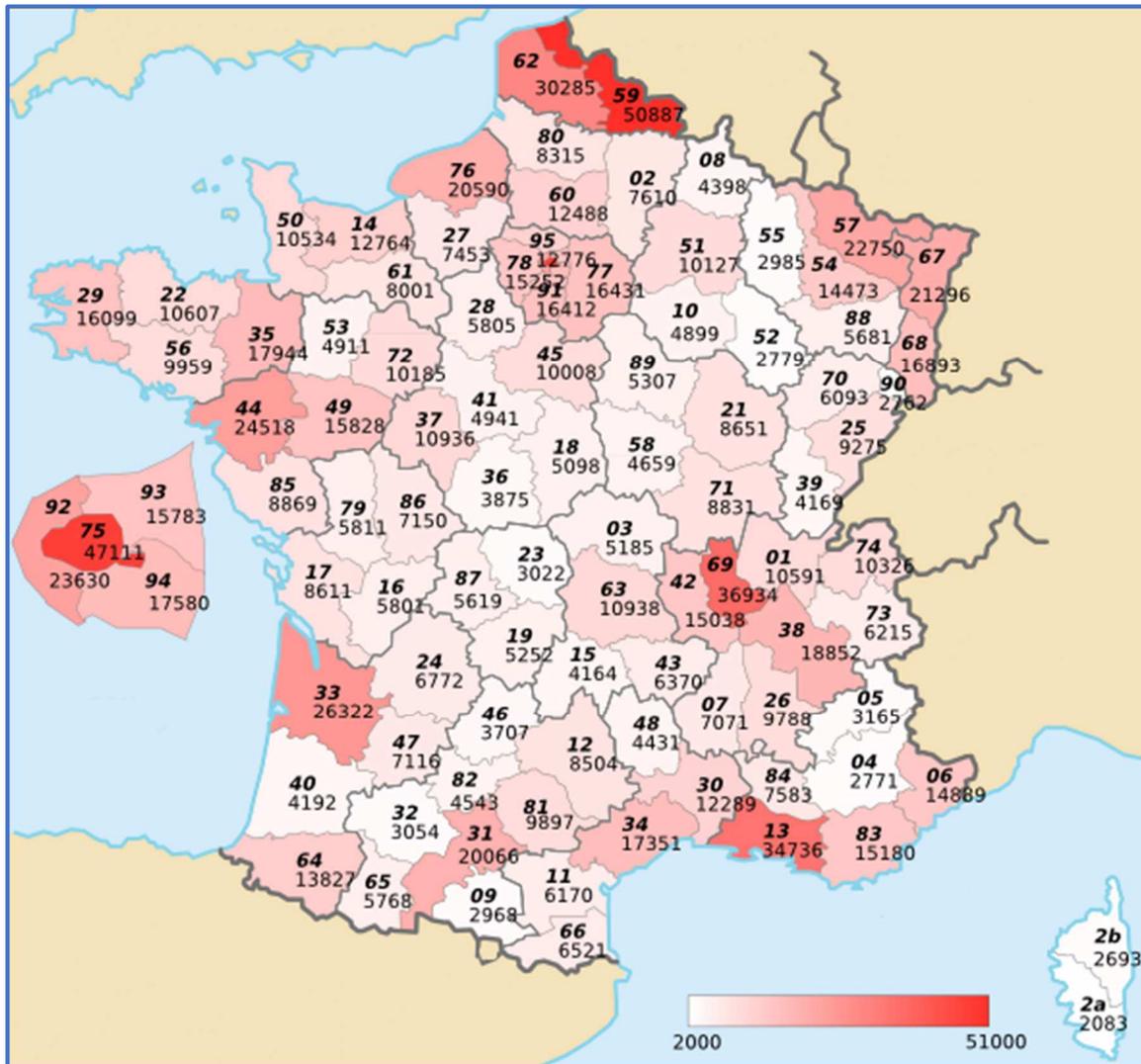
**B. Répartition des salariés d'établissements gérés par une association ou une fondation dans le champ sanitaire et social**

▪ **Répartition régionale**



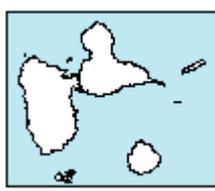
Les 4 régions qui comptent **le plus de salariés** du secteur privé non lucratif sanitaire et social sont **l'Île-de-France**, le **Nord-Pas-de-Calais**, **Rhône-Alpes** et enfin **PACA**.  
 Celles qui en comptent **le moins** sont la **Corse** et le **Limousin**.

▪ **Répartition départementale**



Il est possible d'observer certaines disparités départementales au sein de chaque région.  
 Comme pour les établissements employeurs, c'est le département du **Nord (59)** qui **comptabilise le plus de salariés** dans le secteur privé non lucratif sanitaire et social. Suivent Paris (75), le Rhône (69) et les Bouches du Rhône (13).  
 Les départements présentant le **nombre le moins important de salariés** sont la **Corse du Sud (2a)**, le **Territoire de Belfort (32)**, les **Alpes-de-Haute-Provence (04)**, la **Haute-Marne (52)** et la **Meuse (55)**.

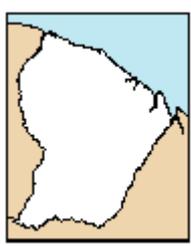
▪ Les départements d'outre-mer



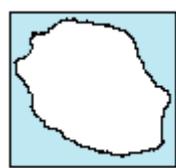
**Guadeloupe (9A)**  
5141 salariés



**Martinique (9B)**  
4502 salariés



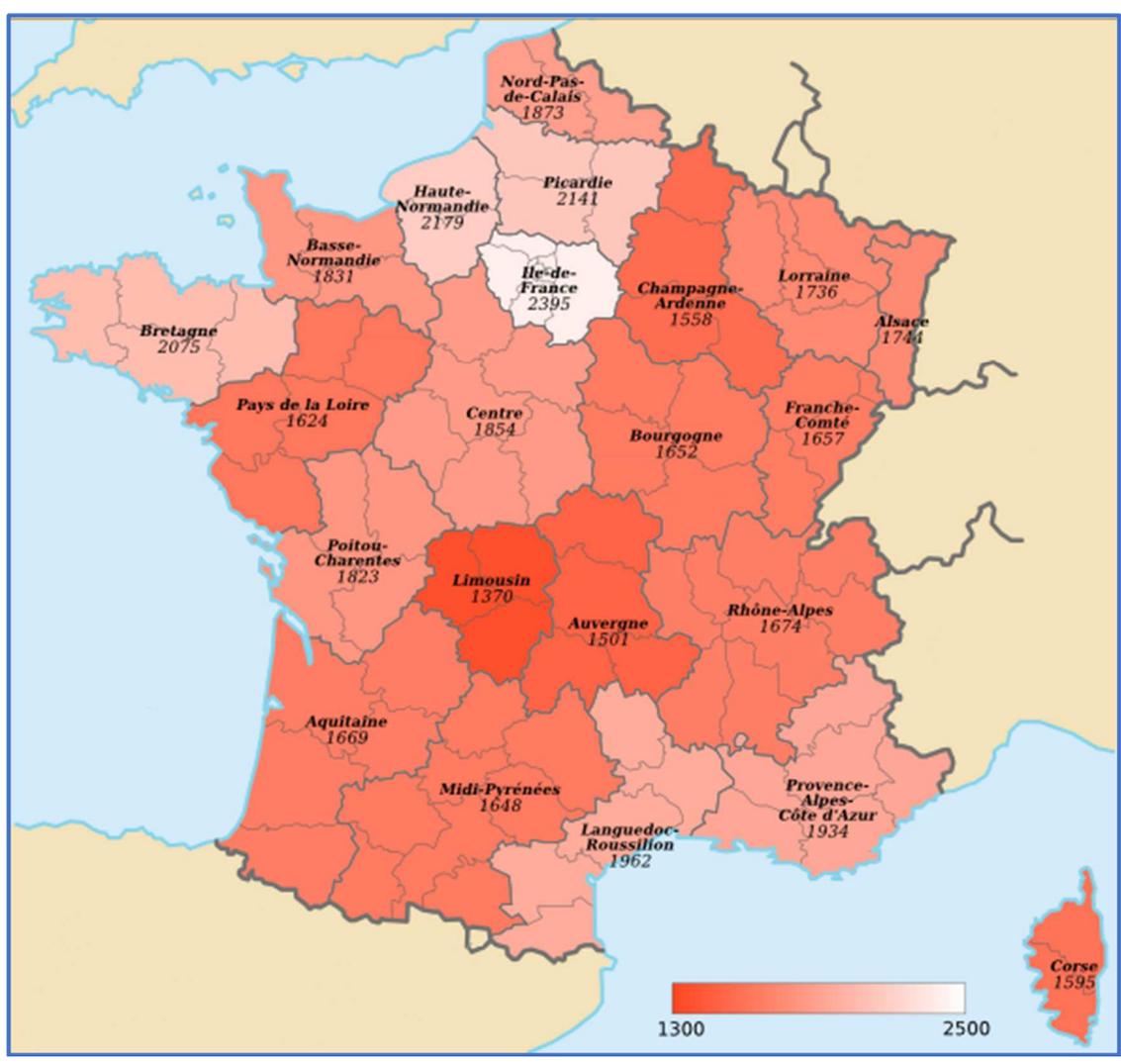
**Guyane (9C)**  
1882 salariés



**Réunion (9D)**  
9112 salariés

**C. Densité d'établissements employeurs gérés par une association ou une fondation du champ sanitaire et social, au regard du nombre d'habitants**

▪ Répartition régionale

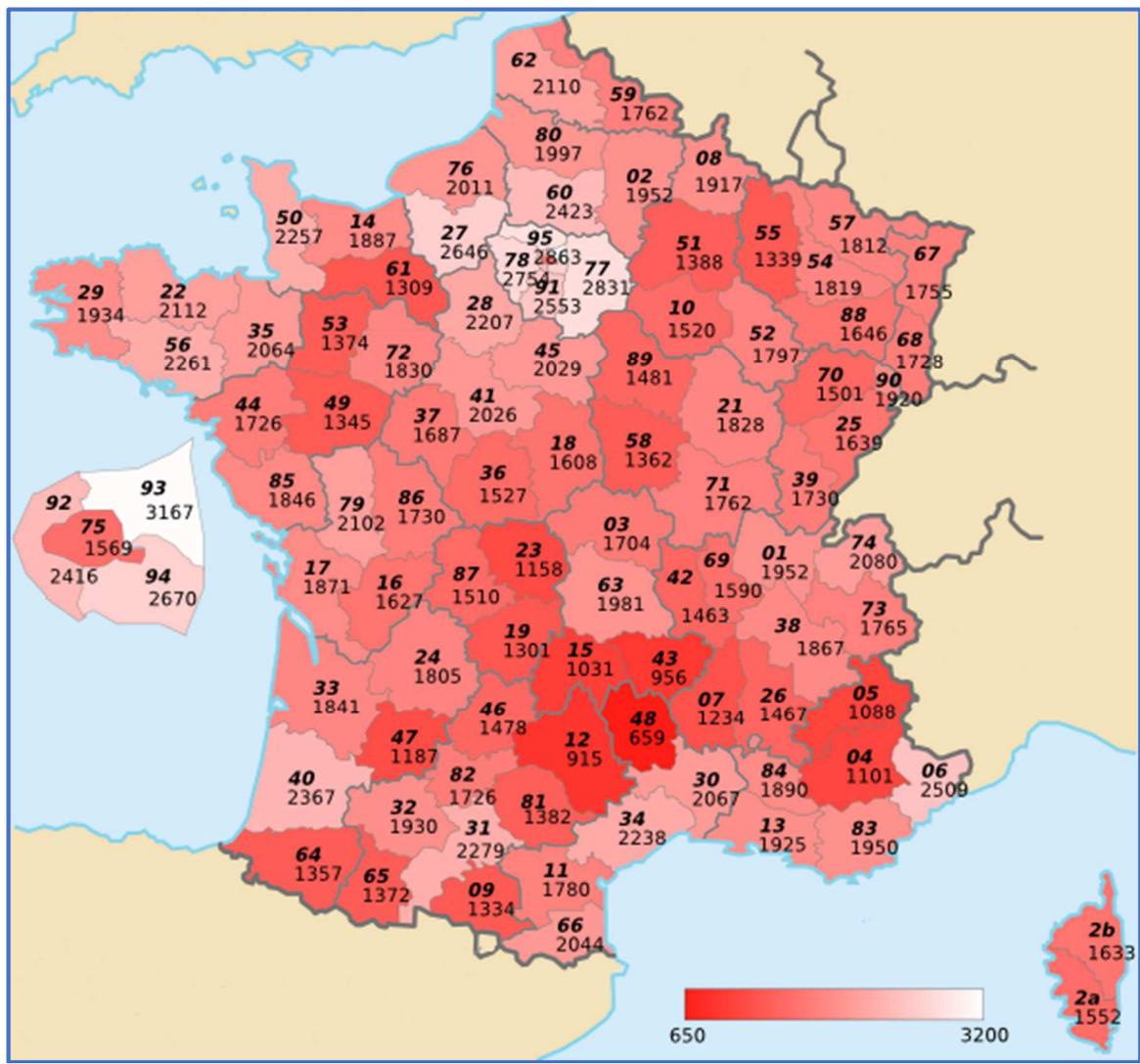




Malgré le fait que **l'Île-de-France** compte le plus grand nombre d'établissements employeurs du secteur privé non lucratif sanitaire et social, elle est la **région la moins bien pourvue au regard du nombre d'habitants**, avec 2395 habitants par établissement employeur.

A l'inverse, alors que le **Limousin** comptabilise le moins d'établissements employeurs, cette région **en possède le plus au regard du nombre d'habitants**, avec 1370 habitants par établissement employeur.

▪ Répartition départementale



Le **département le moins bien pourvu en établissements** employeurs du secteur privé non lucratif sanitaire et social, **au regard du nombre d'habitants**, est la **Seine-Saint-Denis (93)**, avec 3167 habitants par établissement employeur.

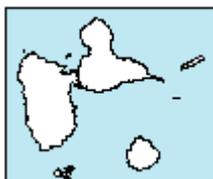
Au contraire, le département **le mieux pourvu** est la **Lozère (48)**, avec 659 habitants par établissement.



Fiches pratiques du CRDLA  
septembre 2014

**Secteur sanitaire et social**  
**Tissu associatif et**  
**bilan de l'emploi en 2013**

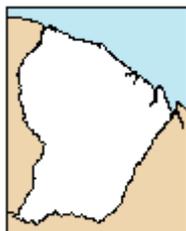
▪ **Les départements d'outre-mer**



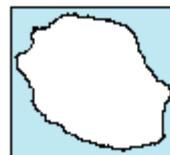
**Guadeloupe (9A)**  
**1636** habitants par  
établissement  
employeur



**Martinique (9B)**  
**1972** habitants par  
établissement  
employeur



**Guyane (9C)**  
**2842** habitants par  
établissement  
employeur



**Réunion (9D)**  
**2362** habitants par  
établissements  
employeur

**Les panoramas régionaux de Recherches & Solidarités :**

*Pour accéder à des données plus détaillées, vous pouvez télécharger les bilans régionaux concernant le secteur sanitaire et social sur le site internet de Recherches & Solidarités.*

[www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

\* \* \*



**Le Centre de ressources DLA**  
**Social, médico-social et santé**

Le CRDLA est une partie prenante du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) qui permet d'accompagner la pérennisation des activités et des emplois des associations sur l'ensemble du territoire national.

Porté par l'Uniopss, le CRDLA a pour rôle de développer l'articulation entre le DLA et les autres acteurs de l'accompagnement dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé. Il est également chargé de favoriser la prise en compte des spécificités de ce secteur au niveau des accompagnements d'associations de solidarité.



**Recherches & Solidarités**

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.